

Maureen Baker. 1995. *Canadian Family Policies: Cross-National Comparisons*. Toronto, University of Toronto Press, 466 p.

Anne Hélène Gauthier. 1996. *The State and the Family : A Comparative Analysis of Family Policies in Industrialized Countries*. Oxford, Oxford University Press, 232 p.

Josée Bergeron

Numéro 36, automne 1996

Politiques familiales et vies de femmes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017716ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017716ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bergeron, J. (1996). Compte rendu de [Maureen Baker. 1995. *Canadian Family Policies: Cross-National Comparisons*. Toronto, University of Toronto Press, 466 p. / Anne Hélène Gauthier. 1996. *The State and the Family : A Comparative Analysis of Family Policies in Industrialized Countries*. Oxford, Oxford University Press, 232 p.] *Lien social et Politiques*, (36), 152-153.
<https://doi.org/10.7202/017716ar>

ques jugées négatives » pour la place du Québec au sein de la confédération canadienne et dans celle d'une volonté d'équité sociale. Il ressort des mesures tant financières qu'administratives que le Québec se démarque de plus en plus de l'ensemble canadien, la famille y constituant un objet à valoriser et à soutenir collectivement en raison de son apport fondamental à la reproduction de la société (*ibid.*), alors que le gouvernement fédéral « conçoit la famille comme relevant essentiellement du domaine privé de la vie des individus », se limitant à « soigner » les familles en difficulté, approche « réactive » plutôt que « proactive » (130).

Frédéric Lesemann et Roger Nicol proposent des éléments de comparaison internationale des politiques familiales, en distinguant deux grands modèles historiques d'intervention publique, français et anglo-américain, familialiste et privatiste. On constate un indéniable affaiblissement du premier modèle au bénéfice de mesures plus sélectives et plus ciblées, issues d'une « préoccupation politique d'efficacité accrue des mesures de politiques sociales dans un contexte de rareté des ressources, mais aussi un recul idéologique de la prétention étatique à réguler certaines composantes de la société civile » (135). En outre, on note non seulement une plus grande sélectivité dans tous les pays, mais un passage d'une logique de politique familiale, peu importe qu'elle soit explicite ou implicite, à une logique de politique de l'enfant, permettant ainsi de sortir de l'impasse d'une définition inévitablement normative de la famille.

Dans sa contribution, Maureen Baker aborde, entre autres, la question de la participation croissante des mères à la population active, les raisons économiques et culturelles de ce phénomène et les mesures gouvernementales qui l'accompagnent : congés de maternité et parentaux, équité salariale, services de garde à l'enfance (144). L'auteure insiste sur le nécessaire renforcement des politiques familiales par des politiques d'emploi afin de reconnaître les aspirations légitimes des femmes à conjuguer responsabilités familiales et travail salarié et d'assurer ainsi un revenu familial suffisant. Un ensemble de recommandations spécifiques, relatives aux mesures de politiques sociales susceptibles de

mieux soutenir la vie familiale, conclut la contribution de Baker.

Dans l'ensemble, voilà un ouvrage dense, qui permet de bien saisir les diverses composantes des rapports entre famille et politiques sociales, spécialement dans le cas du Canada et du Québec, avec toutes les différences qui les caractérisent.

Renée B.-Dandurand
INRS-Culture et société

• **Maureen BAKER. 1995. *Canadian Family Policies : Cross-National Comparisons*. Toronto, University of Toronto Press, 466 p.**

• **Anne Hélène GAUTHIER. 1996. *The State and the Family : A Comparative Analysis of Family Policies in Industrialized Countries*. Oxford, Oxford University Press, 232 p.**

Pourquoi certains pays ont-ils développé une politique familiale cohérente, alors que d'autres s'en tiennent à des mesures éparpillées ? Comment expliquer les variations de la politique familiale dans un pays ? Comment comparer la politique familiale de plusieurs pays ? Ces questions ne sont pas nouvelles pour l'analyse générale des régimes d'État providence, mais de telles questions sont soulevées depuis peu en ce qui concerne la politique familiale. De façon différente, les Canadiennes Maureen Baker et Anne Hélène Gauthier ont tenté de répondre à ces questions.

Baker examine les lois et les mesures liées à la famille, les politiques de maintien du revenu familial et les services directs aux familles dans huit pays (Australie, Canada, France, Allemagne, Pays-Bas, Suède, Royaume-Uni, États-Unis), principalement depuis les années 1960. L'auteure cherche à vérifier quelles politiques peuvent efficacement réduire la pauvreté des familles et améliorer la vie familiale et le statut des femmes. Selon Baker, les coalitions politiques, les idéologies et les structures de prise de décisions sont les principaux facteurs expliquant les particularités des politiques et les variations entre les pays. L'analyse porte essentiellement sur le Canada et les autres pays sont décrits en fonction de ce dernier.

Le livre de Gauthier vise à démontrer que la politique familiale est d'abord influencée par les changements démographiques au sens large, mais que les spéci-

ficités historiques nationales ainsi que les acteurs sont aussi des variables importantes pour expliquer les différences entre les pays. Sa comparaison porte sur 22 pays (les pays de l'OCDE, sauf l'ex-Yougoslavie et la Turquie), depuis le début du XXe siècle. La démarche est basée sur la thèse industrialisation-urbanisation du développement de l'État providence et sur la thèse des conflits entre acteurs, mais l'analyse adopte aussi une perspective néo-institutionnaliste.

En apparence, ces deux livres semblent très près l'un de l'autre. Toutefois, la démarche comparative et les variables retenues les différencient nettement.

Le livre de Baker est divisé en neuf chapitres portant sur différentes facettes de la politique familiale. Le chapitre initial présente le cadre d'analyse privilégié et la démarche comparative utilisée ; il brosse également un court portrait statistique de chacun des pays et de leurs institutions politiques. Le deuxième chapitre est de nature contextuelle : Baker y présente les transformations de la vie familiale, qui sont considérées comme essentielles à la compréhension du développement des politiques familiales (42). Les chapitres trois à huit constituent le cœur de l'ouvrage. Les thèmes suivants sont abordés : la pauvreté, le marché du travail et l'assistance sociale ; les allocations pour enfants et les mesures fiscales pour la famille ; les congés et avantages de maternité et parentaux ; les systèmes de garde des enfants ; la protection des enfants, la violence familiale et les mesures de soins de substitution ; les lois concernant le divorce, la garde des enfants et les pensions alimentaires. Dans le dernier chapitre, Baker cherche à mesurer l'efficacité des politiques familiales à travers un parallèle entre les pays. Une conclusion majeure s'en dégage : il y a une nette distinction entre les pays anglophones (dont le Canada, les États-Unis étant le seul pays à ne pas avoir de politique familiale) et les autres pays européens. À l'exception de la Grande-Bretagne, ces derniers ont développé depuis longtemps une politique familiale et cette politique est plus généreuse. À partir de cette distinction, Baker suggère de retenir certains éléments afin d'améliorer l'efficacité des mesures s'adressant à la famille au Canada. L'évaluation et la mise sur pied des politiques doivent tenir compte des rapports sociaux de sexe dans la famille et dans le travail. De plus, au

Canada, l'abolition en 1993 du programme universel d'allocations familiales n'a rien résolu au chapitre de la lutte contre la pauvreté. Les prestations versées lors de la maternité sont moins élevées que dans les pays européens et les conditions d'éligibilité plus restrictives. Enfin, les services de garde des enfants sont nettement insuffisants. Les politiques canadiennes à l'égard de la famille sont à relier, selon Baker, aux spécificités institutionnelles, aux idéologies, aux alliances politiques, au système de lois et aux caractéristiques du marché du travail.

L'analyse de Gauthier repose sur une thèse clairement énoncée : les changements démographiques influencent le développement des politiques familiales. Toutefois, les réponses gouvernementales varient en fonction de l'ampleur et du moment de ces changements ainsi que selon les acteurs sociaux et les spécificités historiques propres à chaque entité étudiée. Quatre types de politiques sont examinées : les avantages en nature, les avantages liés au travail, les modes de garde des enfants et la législation sur l'avortement et la contraception. L'ouvrage est divisé en trois grandes sections historiques, totalisant onze chapitres : avant la Seconde Guerre mondiale, de l'après-guerre jusqu'au milieu des années 1970, et de 1975 à aujourd'hui. Chaque section débute par une présentation contextuelle des changements démographiques nationaux. Sont aussi exposées les déclarations et les prises de positions des institutions internationales comme le Bureau international du travail (BIT), l'Organisation des nations unies (ONU), l'UNESCO, la Communauté économique européenne (CEE) et par la suite l'Union européenne (UE), ainsi que les réactions des pays face à ces déclarations et positions. Par la suite, pour chaque pays sont présentées les réactions et les prises de position de différents acteurs sociaux, puis les réponses gouvernementales sont comparées en termes de divergences et de convergences. En conclusion, l'auteure révisé la catégorisation historique initiale. Cinq périodes historiques émergent : 1870-1929 ; 1930-1944 ; 1945-1959 ; 1960-1974 ; et 1975 à aujourd'hui. À partir de ces catégories, Gauthier retrace les variations entre les pays et en dégage quatre modèles de politiques familiales : profamille et nataliste, profamille traditionnelle, profamille égalitaire, et profamille

mais non interventionniste. L'intervention et le support étatiques varient en fonction de ces modèles.

En plus de mettre en évidence l'apport essentiel de données quantitatives et qualitatives et compte tenu des orientations méthodologiques et analytiques différentes, la juxtaposition de ces deux ouvrages fait clairement ressortir plusieurs éléments : les politiques familiales ne peuvent pas être étudiées hors du contexte général des régimes d'État providence ; les acteurs sociaux influencent les politiques ; il existe une certaine interdépendance, qui varie selon le temps et l'espace, entre les pays au plan des idées. Enfin, les deux auteures examinent certains changements ayant un impact sur les politiques familiales, notamment le fait que les contraintes financières exercées sur les États ont récemment suscité une orientation vers la sélectivité et la restriction des mesures. Toutefois, Gauthier insiste sur un autre aspect : les transformations de la famille amènent les États à développer des programmes et services nouveaux à l'égard des familles.

La juxtaposition des ouvrages met en relief la diversité des démarches comparatives. Baker fait une comparaison parallèle des cas : les politiques canadiennes sont d'abord examinées, puis les politiques des autres pays sont décrites. Gauthier s'inscrit dans un autre type de démarche comparative : les pays étudiés sont analysés en fonction des différences et similitudes des contextes démographiques et socio-politiques. Un tel type de démarche tend beaucoup plus à se centrer sur le comment et le pourquoi des politiques et des différences entre les pays. D'autre part, la démarche comparative soulève une autre difficulté analytique : comment comparer des sociétés dont les institutions politiques formelles sont largement diversifiées ? Le Canada constitue ici un cas type, car le fédéralisme canadien est caractérisé, entre autres, par l'enchevêtrement des juridictions, par l'histoire complexe des relations fédérales-provinciales, par les visées autonomistes des provinces dans certains secteurs et par le mouvement indépendantiste québécois. La présentation des cas canadien et québécois ne peut donc pas faire l'économie de ces éléments. Plus précisément, dans le traitement du cas québécois, ces aspects auraient dû occuper une place plus grande chez Baker, car contrairement à l'interpréta-

tion de l'auteure, les politiques familiales mises en place ne relèvent pas toujours de positions nationalistes. Cet exemple montre la difficulté inhérente à l'analyse des régimes fédéraux en général, et du fédéralisme canadien en particulier.

Josée Bergeron
INRS-Culture et société

• **Renée B.-DANDURAND et Francine DESCARRIES, dir. 1992. *Mères et travailleuses : de l'exception à la règle*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 214 p.**

Bon nombre d'ouvrages sur l'histoire des femmes en Occident ou sur le développement des politiques sociales insistent, d'une part, sur l'augmentation considérable et irréversible des taux d'activité professionnelle des femmes, en particulier ceux des mères, et, d'autre part, sur l'importance des transformations récentes de la vie familiale. Au-delà de ces constats, il demeure que le portrait des liens entre famille et travail n'est pas simple. La diversité et la complexité de l'articulation entre activité professionnelle et maternité ressortent clairement de la lecture des articles de cet ouvrage, qui reprennent les contributions présentées lors d'un colloque tenu dans le cadre de l'ACFAS en 1991. L'ouvrage comprend six chapitres, ainsi que l'introduction de Renée B.-Dandurand et la conclusion de Francine Descarries (rédigée avec la collaboration de Marie-Agnès Barrère-Maurisson).

L'introduction présente l'angle d'analyse privilégié tout au long de l'ouvrage. Après avoir dressé un tableau des transformations dans les sphères du travail et de la famille au Québec, Dandurand constate que ces deux sphères demeurent enracinées dans une distinction privé-public. La conjugaison du travail et de la maternité est à ce titre un enjeu problématique. Afin de saisir cet enjeu, l'analyse privilégiée consiste à appréhender l'articulation des deux sphères de façon simultanée et selon leur interpénétration, car ces deux sphères relèvent d'une même logique : « celle de la division sexuelle du travail » (18). De plus, l'interpénétration simultanée de ces deux sphères est structurée par les dynamiques des interventions étatiques et par celles de la vie familiale. Les contributions, multidisciplinaires (démographie, sociologie, anthropologie et science politique), reposent sur ces postulats de